



Termes de référence

des expert(e)s nationaux (nales) du CCM-Tunisie qui seront appelé(e)s à former/animer les groupes constitutifs de la société civile du CCM-Tunisie

1. Contexte

Le CCM-Tunisie (Country Coordinating Mechanism) qui assure la coordination du programme de coopération avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, regroupe des représentants de la Société civile, du secteur Gouvernemental, ainsi que du secteur des Partenaires Techniques et Financiers. Cette instance de coordination nationale a pour mission essentielle de :

1. Coordonner l'élaboration et la présentation des demandes de financement au Fonds mondial en appui aux stratégies nationales du pays ;
2. Désigner le(s) récipiendaire(s) principal (aux) pour la mise en œuvre de la subvention financée par le Fonds mondial après sa validation par le Groupe d'examen des propositions pays ;
3. D'assurer le suivi stratégique de la mise en œuvre des subventions approuvées par le FM;
4. Approuver toute demande de reprogrammation.

Avec l'avènement du Nouveau Modèle de Financement du Fonds mondial, auquel la Tunisie a adhéré, le CCM s'est doté des outils nécessaires afin de permettre une participation plus active des parties prenantes de la société civile notamment des groupes constitutifs des ONG, des PVVIH et des populations clé dans la prise de décision. Ceci a nécessité le renforcement des capacités de ces groupes d'une manière continue dans le domaine de la communication et en planification et des plans d'action ont été mis en place auprès de ces groupes et des séances de suivi de ces plans ont été organisées avec l'appui du Fonds mondial. Toutefois, même s'il est reconnu que l'implication de la société civile est préalable au fonctionnement optimal du CCM, la mise en œuvre de ces plans a connu certaines difficultés.

C'est dans ce cadre que le CCM-Tunisie a prévu dans son plan d'action 2018-2019, la réalisation de quatre réunions de suivi des plans d'action des groupes constitutifs des ONG, des PVVIH et des populations clé (HSH, UDI et TS) qui ont été mis en place l'année passée ainsi que l'organisation d'une retraite du CCM sur la transition et sur le rôle de ses membres dans ce processus.

2. Description de la prestation

Objectif global

- Assurer le suivi de la mise en œuvre des activités des groupes constitutifs des ONG, des PVVIH et des populations clé qui ont été planifiées l'année passée.
- Animer une retraite du CCM sur la transition.

Objectifs spécifiques

- Evaluer l'avancement des activités qui ont été programmées et réalisées par les groupes constitutifs ONG, PVVIH et populations clé, dans le cadre de la communication en les aidant à mieux gérer leurs plans d'action pour une communication optimale.
- Engager une réflexion sur le rôle des différents intervenants dans le cadre de budget du Fonds mondial dans la transition et faire les recommandations nécessaires pour la préparation de cette transition.

3. Résultats attendus :

- 3 réunions de suivi sont organisées avec les groupes constitutifs de la société civile (ONG, PVVIH et Populations clé) du CCM et une quatrième avec les trois groupes selon un guide que l'expert proposera au secrétariat du CCM.
- Une compréhension améliorée de ces groupes constitutifs concernant leur rôle dans le partage de l'information et l'amélioration de la communication au sein du CCM.
- Une retraite du CCM de 2 jours est organisée sur le rôle des parties prenantes dans la transition.
- Les membres du CCM et les partenaires de la mise en œuvre de la subvention sont sensibilisés sur les grandes étapes de cette transition.

4. Livrables :

- Un rapport résumant le contenu et le déroulement des différentes réunions avec les groupes constitutifs des ONG, des PVVIH et des populations clé ainsi qu'avec ces trois groupes réunis ensemble. Ce rapport inclura des propositions d'actions afin d'améliorer la communication entre ces groupes constitutifs de la société civile ainsi que des recommandations pratiques pour un suivi de qualité des plans d'action.
- Un rapport résumant le contenu et le déroulement de la retraite du CCM.
- Une Feuille de présence signée par tous les participants pour chaque activité.
- Les supports utilisés pendant ces activités (réunions et retraite)
- Une note d'honoraire pour chaque activité (réunions et retraite).

5. Les bénéficiaires de la formation/animation

- **Pour les réunions de suivi avec les groupes constitutifs**, ces activités concerneront les groupes constitutifs des ONG, des PVVIH et des populations clés de la société civile qui sont représentés au CCM. Chacune des trois premières réunions comportera 15 participants émanant du même groupe constitutif (ONG, PVVIH et populations clés). La quatrième réunion comportera 15 participants représentant les trois groupes constitutifs cités. Prendront part également à ces réunions de suivi, un membre du CCM à titre bénévole en présence de l'animateur et du secrétariat du CCM.

Les bénéficiaires de ces réunions ont pour la majorité une expérience en matière de communication sur leurs groupes constitutifs et leurs activités. Il est donc important que le formateur/animateur adapte, lors de ces réunions, les sujets et le contenu aux attentes des participants et à la langue maîtrisée par ces derniers (l'arabe et/ou le français) et d'aboutir à un plan de communication comme axe important de la planification stratégique.

- **Pour la retraite du CCM**, cette activité ciblera essentiellement les représentants des différents secteurs qui siègent au CCM ainsi que les partenaires concernés par la subvention du Fonds mondial pour aborder la question relative à la pérennité et la transition ainsi que les attentes du Fonds mondial pour la mise en œuvre de cette nouvelle politique sur la pérennité et la transition au niveau des pays.

6. Critères de choix de l'expert(e)s national(e)s

L'expert(e)s sera (seront) sélectionné(e)s à partir de la base des données une fois que cette dernière a été mise à jour. Ces critères porteront essentiellement sur ce qui suit :

- L'expérience du candidat dans la conduite des missions similaires et selon les qualifications requises,
- L'expérience dans l'animation des sessions de formation/animation dans le domaine du VIH,
- La qualité des travaux antérieurs,
- La compréhension des attentes de la mission et la méthodologie d'intervention proposée,

7. Documents à transmettre par les expert(e)s

Le dossier de candidature doit comporter :

- Une lettre de motivation au nom du Président du CCM-Tunisie.
- Un CV détaillant des expériences similaires à la présente candidature et les références des travaux effectués.
- Une note méthodologique détaillant l'approche à suivre pour la réalisation de ces activités et l'atteinte des résultats escomptés de cette mission.

8. Profil et expérience de l'expert(e) national

En plus d'une formation universitaire en rapport avec la communication, le/la consultant(e) doit avoir :

- Une expérience d'au moins 7 ans en matière de communication et de développement des plans et des outils de communication,
- Une expérience d'au moins cinq ans en matière de gestion de programme,

- Une bonne connaissance du paysage associatif et des appuis du Fonds mondial à la société civile ;
- Une excellente capacité d'animation, de communication et de rédaction en Arabe et en Français.

9. Calendrier :

- La mise en œuvre des activités de formation/animation commencera dès la signature de la convention et se poursuivra selon un calendrier en commun accord avec l'expert(e) et les parties prenantes.
- Les dates des activités seront fixées en commun accord avec l'expert(e) sélectionné(e) selon ses disponibilités tout en respectant la période de la mise en œuvre de ces activités (le trimestre) ainsi que le lieu où se dérouleront ces activités.

Tableau résumant les réunions nécessitant un formateur/animateur au cours de l'année 2018-2019

Réunion/Formation/Animation/Atelier	SEMESTRE 1		SEMESTRE 2		Facilitateur/ Animateur
	Trimestre 1 Jin-août 2018	Trimestre 2 septembre- novembre 2018	Trimestre 3 déc 2018-fév 2019	Trimestre 4 mars-mai2019	
4 Réunions de suivi avec les Groupes constitutifs de PVVIH, des populations clé et des ONG (15 participants, 1 Animateur et 1 représentant le CCM pour chaque réunion)		XX	XX		
Organisation d'une retraite de 2 jours du CCM sur le rôle du CCM dans la pérennité et la transition			X		

10. Budget prévisionnel :

- Le budget pour la réalisation des différentes réunions avec les groupes constitutifs du CCM (y compris les honoraires des experts) étant déjà précisés dans la subvention du CCM : TUN-CFUND-1706 pour la période allant de juin2018-mai 2019.
- Le coût pour la réalisation d'une formation/animation par jour étant déjà fixé par le budget du CCM qui est d'environ **quatre cent cinquante dinars** (450 DT). Ledit montant sera soumis à une retenue à la source allant de 5% à 15% de la valeur brut.
- Les frais de déplacement des participants et des experts concernés par ces activités de formation/animation seront pris en charge par le budget du CCM et payés selon le manuel des procédures du CCM.

11. Soumission de l'offre

L'offre comportant les pièces mentionnées dans le paragraphe 7 doit être transmise par e-mail au Président du CCM-Tunisie à l'adresse suivante : ccm.tunisie@gmail.com , en indiquant dans l'objet de l'e-mail le titre : « **Mise à jour de la base des données des expert(e)s nationaux (nales) du CCM-Tunisie qui seront appelé(e)s à former/animer les groupes constitutifs de la société civile du CCM-Tunisie** ».

Le dernier délai de soumission est fixé au **29 août 2018**. Les offres reçues après cette date ne seront pas considérées. Seul le(la) candidat(e) sélectionné(e) sera contacté(e).